

Examen-concours de recrutement du personnel enseignant de l'enseignement secondaire

Epreuves de classement – Modalités

Spécialité : Psychologie

**Concours de recrutement de professeur de sciences de
l'enseignement secondaire technique
Spécialité psychologie**

RELEVÉ DES ÉPREUVES

I. Première épreuve

Une épreuve écrite portant sur un sujet de synthèse obligeant à une intégration de divers concepts et notions utilisés dans différents domaines de la psychologie. Les sujets à traiter se réfèrent au programme détaillé ci-après.

L'épreuve est à rédiger en français.

Coefficient 1

Durée : 3 heures

II. Deuxième épreuve

Une épreuve écrite portant sur un sujet de synthèse obligeant à une intégration de divers concepts et notions utilisés dans différents domaines de la psychologie. Les sujets à traiter se réfèrent au programme détaillé ci-après.

L'épreuve est à rédiger en allemand.

Coefficient 1

Durée : 3 heures

III. Troisième épreuve

Une épreuve orale en langue française ou allemande (au choix du candidat) sur base d'un travail de réflexion et d'élaboration dans un ou plusieurs domaines de la psychologie

Cette épreuve orale est à réaliser sur base d'un travail écrit de réflexion et d'élaboration psychologique structuré (réalisé à domicile) portant sur un sujet pertinent de la psychologie. Les candidat(e)s sont tenu(e)s de se baser sur différents auteurs et ouvrages scientifiques en utilisant un vocabulaire disciplinaire précis et de marquer de manière rigoureuse les références bibliographiques.

L'exposé oral basé sur le travail écrit, en langue française ou allemande (au choix du candidat), sera suivi d'une discussion au cours de laquelle le jury pose des questions se rapportant à l'exposé.

Coefficient 2

Durée de l'exposé : 20 minutes

Temps de préparation : à domicile

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les épreuves permettront de juger les capacités d'analyse et de synthèse, d'expression écrite et d'expression orale – dans les deux langues véhiculaires de l'enseignement – en rapport avec des contenus de divers domaines figurant au programme détaillé ci-après.

Pour ce qui est de l'appréciation générale des différentes épreuves écrites et orales, il sera exigé des candidats un travail correct, cohérent, raisonné, structuré et soigné, quant au fond et quant à la forme.

En ce qui concerne en particulier les deux premières épreuves écrites, il y a lieu de préciser qu'il ne s'agit pas d'un simple exercice de reproduction de connaissances. Ainsi un étalage d'un savoir encyclopédique sans lien direct avec le sujet précis de l'épreuve est à éviter. Le candidat doit être capable de dominer l'ensemble du sujet et de structurer sa pensée en se servant d'un vocabulaire disciplinaire (psychologie) précis.

Pour ce qui est de l'épreuve orale, à côté des compétences visées ci-avant, l'expression orale dans ses différents aspects sera également appréciée.

Etant donné que pour l'ensemble des épreuves il s'agit d'épreuves faisant appel aux capacités d'analyse et de synthèse du candidat, il lui est loisible d'utiliser divers documents et notes personnelles.

PROGRAMME DES EPREUVES

- I) PSYCHOLOGIE GENERALE**
 - Différentes perspectives en psychologie et théories de la personnalité
 - Fonctions psychologiques fondamentales
- II) PSYCHOLOGIE SOCIALE**
 - Concept de Soi
 - Perception sociale
 - Relations interpersonnelles
 - Processus de groupe et leadership
 - Influences sociales
 - Communication et conflits
- III) PSYCHOLOGIE DU DEVELOPPEMENT**

Développement tout au long de la vie (« life-span development »)
- IV) PSYCHOLOGIE CLINIQUE**

Troubles psychologiques et troubles du comportement courants